

GERER LES SALARIES EN COPROPRIETE

Pour une gestion administrative du personnel de la copropriété efficace, il est important d'en maîtriser les bases. La formation « *Gérer les salariés en copropriété* » a pour objectif d'apporter une vision concrète de cette gestion et d'en comprendre l'environnement juridique et humain.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Cerner les aspects juridiques de la gestion du personnel dans les copropriétés
- Sécuriser vos pratiques à l'égard des salariés de la copropriété

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Gestionnaires de copropriété
- Juristes

Aucun pré-requis nécessaire

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. L'embauche et la conclusion du contrat de travail

- La distinction des catégories : employés d'immeuble / gardiens d'immeuble
- CDI / CDD quelles différences ?
- Durée du travail : les spécificités pour les salariés catégorie B (gardiens concierges)
- Les mentions obligatoires du contrat de travail
- La rémunération : éléments à prendre en considération pour le calcul

II. La gestion du personnel au quotidien

- Congés payés et remplacements
- la gestion des absences
- l'inaptitude physique : quelle suite à donner ?

III. La discipline et la rupture du contrat de travail

- Échelle des sanctions et précautions à prendre en matière disciplinaire
- la rupture à l'initiative du salarié : démission / prise d'acte – quelles différences ?
- Le licenciement pour motif personnel
- Le licenciement pour un motif non lié à la personne du salarié